



## Frais réglés malgré le blocage bancaire ?

-----  
Par clairoc

Bonjour,  
SUITE à un décès du propriétaire d'une maison, s'il y a blocage bancaire : Que deviennent les retraits automatiques mensuels ( faits par EDF, EAU, ASSURANCE de la MAISON ainsi que les impôts immobiliers)

Je vous remercie par avance pour votre réponse.

Bonne journée.

-----  
Par isernon

bonjour,

les prélèvements sont bloqués, il appartient aux héritiers ou au notaire de modifier les prélèvements en cours.

salutations

-----  
Par clairoc

Bonjour,  
Je vous remercie pour cette information.

Salutations.